

### Grève Air France : les courts et moyens-courriers risquent d'être les plus impactés



Les **PNC** (Personnel Navigant Commercial) **d'Air France seront en grève du 27 juillet au 2 août 2016**. La compagnie n'a pas encore transmis ses prévisions de trafic officielles. Toutefois, son patron Frédéric Gagey a prévenu que les courts et moyens-courriers risquaient d'être les plus impactés par ce mouvement social.

Néanmoins, sur son site internet, l'entreprise annonce que « **les vols Air France opérés par un avion d'une autre compagnie partenaire, dont HOP!, KLM et Delta, ne sont pas concernés par ce mouvement** ». Des mesures commerciales sont tout de même proposées.

**Si vous avez prévu un voyage sur un vol effectué avec un avion Air France entre le 27 juillet et le 2 août :**

- Vous pouvez **anticiper votre voyage le 25 ou 26 juillet 2016 inclus**, ou bien **reporter votre voyage du 3 au 12 août 2016 inclus**. La modification de votre réservation est possible dans la même cabine de voyage sans frais.
- Vous pouvez **modifier vous-même votre réservation en ligne**, dans la rubrique "Mes réservations", ou contacter votre agent de voyages habituel.
- Vous pouvez également **différer votre voyage au-delà du 12 août 2016, changer de destination ou de point d'origine**, ou **annuler votre voyage**. Pour cela, vous pouvez bénéficier d'un avoir non remboursable valable un an sur Air France, KLM ou Hop!. Dans ce cas, vous pouvez contacter votre agent de voyages habituel.